

Les nouvelles de mai 2020

« CoronApp a été créée en 78 h. Son slogan : « Mieux qu'un vaccin une application. » »

[https://reporterre.net/Au-nom-du-coronavirus-l-Etat-met-en-place-la-societe-de-controle?
utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=nl_hebdo](https://reporterre.net/Au-nom-du-coronavirus-l-Etat-met-en-place-la-societe-de-controle?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=nl_hebdo)

(Il ne s'agit pas de l'application gouvernementale Stop-covid, voir points 1 et 2)

« Une appli pour manifester depuis son canapé.

Participer aux défilés du 1er mai sans passer le pas de sa porte ? C'est en quelque sorte possible, grâce à une application lancée le 15 avril dernier par Antoine Schmitt, un artiste parisien interrogé par 20 Minutes. Le principe de l'appli, baptisée Manif.app, est tout simple : vous glissez votre avatar, une petite silhouette, sur l'emplacement de votre choix grâce à une carte interactive, le service de cartographie Open Street Map (équivalent de Google Maps). L'appli vous permet d'être complètement anonyme. En revanche, votre avatar, ainsi que votre slogan, sont visibles de tous les participants. *"Pas de risque de contamination. Vous pouvez ainsi simplement manifester depuis votre canapé sur la place de la République ou devant le palais de l'Élysée"*, explique son créateur.

<https://www.franceinter.fr/societe/1er-mai-le-guide-pour-manifester-sans-bouger-de-votre-canape>

« La perspective de ce monde gelé rationnellement, organisé par l'objectivité glacée des sciences ne peut que révolter ce qui subsiste d'esprit humain. Et le seul moyen de dominer cette révolte aveugle sera de pousser l'organisation jusqu'au bout »

(Bernard Charbonneau «Vers un meilleurs des mondes», Combat nature n.65, août 1984 cité dans Pièce détachée n.90 par Pièces et Main d'Oeuvre)

Bonjour,

l'édito et l'appel du mois d'avril furent très bien relayés, merci à tous. C'est pourquoi il est constamment mis à jour quant à l'utilisation mondiale de la surveillance numérique en cette période et en offre un large panorama dans 15 pays. Retrouvez-le sur le site CCAVES.ORG, rubrique collectif du Vallon.

En préambule nous exprimons notre indignation et notre solidarité avec l'association Next-up (qui travaille depuis des années sur les ondes artificielles et les Linky) et qui vient d'être perquisitionnée : <https://www.leprogres.fr/sante/2020/04/25/perquisition-a-l-association-next-up-sortir-du-nucleaire-sud-bugey-reagit>

Au sommaire :

- 1- Ne laissons pas s'installer le monde sans contact.
Appel au boycott de l'application Stop-COVID19.
A l'initiative d'Écran Total et de «Digitalizacion, TIC y 5G», publié sur Médiapart et Terrestres et Reporterre et co-signé par les collectifs aveyronnais d'information sur les objets connectés et champs électromagnétiques artificiels.**
- 2- Application Stop-covid : Dasault et Capgemini concepteurs. Écrivez- à votre parlementaire. Suit d'un document par des chercheurs de l'INRIA sur l'application française stop-covid : "Le traçage anonyme, un dangereux oxymore"**
- 3- Nice : le maire demande à ce que Linky serve à surveiller les habitants le temps du confinement : articles du Canard Enchaîné, de Libération, communiqué de Stéphane Lhomme, et analyse des Décrets qui rendent cela possible.**
- 4- Édito du rédacteur en chef du Monde Diplomatique : « Dès maintenant » (résister au capitalisme numérique), par Serge Halimi - avril 2020.**
- 5- « Tous surveillés, 7 milliards de suspects », Arte documentaire, 2019.**
- 6- Procédure « incendie de Millau » contre le SIEDA, le second mémoire en réplique est déposé.**
- 7- Enedis condamné en Appel : pas de compteur Linky ni « d'électricité sale » pour une personne électrohypersensible à Grenoble.**
- 8- Mise en demeure du gouvernement par Priartem quant à l'ordonnance de l'État d'urgence permettant de déployer des antennes-relais sans demander aucune autorisation.**
- 9- Coronavirus, téléphonie mobile et ordonnances -
Communiqué de presse par Alerte Phone Gate, le CRIIREM, Robin des Toits, 30 mars 2020.**
- 10- Facebook contre les lieux publics, article du Monde Diplomatique, avril 2019, Eric Klinenberg.**
- 11- Une génération facebook a t'elle favorisée les révolutions des printemps arabes ?
Le penser est un biais occidental, par Manon-Nour Tannous, émission de France Culture, mars 2020**
- 12- 5ème génération de téléphonie (5G) : la Suisse organise trois Référendums d'Initiative Citoyenne contre la 5G, et le Nigéria interrompt le déploiement.**
- 13- « La 5G esquisse une transformation de la majorité des infrastructures de production et de circulation » paru dans lundimatin, le 27 avril 2020**
- 14- 50 000 satellites 5G : le ciel étoilé volé par les industriels.
400 fausses étoiles mouvantes en permanence pour tous les humains en levant les yeux.
Entretien avec le Président de la Société astronomique de Montpellier et Président de l'Observatoire des Cévennes, Jean-Marie Lopez, par le collectif de Montpellier stop Linky-5G**

(45 000 vues).

15- Plus de 1 500 astronomes professionnels appellent à stopper urgemment le lancement des satellites 5G.

**16- Le projet Starlink d'Elon Musk (satellites 5G) menace la recherche astronomique.
« Si ces projets se concrétisent, même partiellement, le ciel tel que nous le connaissons disparaîtra », article Le Monde du 6 février 2020**

17 – Pétition contre les satellites 5G Starlink que certains ont peut être déjà vu dernièrement.

Si les liens dysfonctionnent (et un écran d'erreur apparaît-cela est du au logiciel d'envoi), retrouvez toutes les lettres de nouvelles en PDF sur le site internet CCAVES.ORG, rubrique collectif du Vallon.

.....

1- Ne laissons pas s'installer le monde sans contact

Appel au boycott de l'application Stop-COVID19

A diffuser sans modération.

Publié sur Médiapart, Terrestres, Reporterre le 27 avril 2020

Co-signé par les collectifs aveyronnais d'information sur les objets connectés et champs électromagnétiques artificiels.

[Lire ici](#) :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Appel-au-boycott-de-lappli-Stop-Covid.pdf>

<https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/270420/ne-laissons-pas-s-installer-le-monde-sans-contact>

<https://www.terrestres.org/2020/04/27/ne-laissons-pas-sinstaller-le-monde-sans-contact/>

<https://reporterre.net/Appel-au-boycott-de-l-application-Stop-Covid-19>

Extraits :

« Tant de gens parlent du « jour d'après », de tout ce qu'il faudra accomplir et obtenir après le coronavirus. Mais au-delà des maladies et des deuils de chacun, dans quel état y arriverons-nous collectivement ? Dans quel état psychologique ? Dans quel Etat politique ? Avec quelles habitudes relationnelles ?

Initié par le collectif Ecrantotal et un groupe de travail (sur le numérique) de l'organisation espagnole Ecologistas en accion, ce texte soulève le risque que les bonnes résolutions pour le jour

d'après soient déjà neutralisées par l'accélération en cours de l'informatisation du monde. Il propose un boycott massif et explicite de l'application Stop-COVID19 qui sera mise en place au mois de mai. Cette application de traçage des smartphones est présentée ici comme le symbole de la fascination et de la dépendance générale envers la technologie. Fascination et dépendance qui assurent la perpétuation de l'ordre politique existant et de notre trajectoire vers la destruction écologique.

(...)

1. Ces jours-ci, il semble que de nombreuses personnes laissent leur smartphone chez elles, quand elles quittent leur domicile. Nous appelons à la généralisation de ce genre de geste et au boycott des applications privées ou publiques de traçage électronique. Au-delà, nous invitons chacun et chacune à réfléchir sérieusement à la possibilité d'abandonner son téléphone intelligent, et de réduire massivement son usage des technologies de pointe. Revenons enfin à la réalité.
2. Nous appelons les populations à se renseigner sur les conséquences économiques, écologiques et sanitaires du déploiement planifié du réseau dit « 5G », et à s'y opposer activement. Plus largement, nous invitons chacun et chacune à se renseigner sur les antennes de téléphonie mobile qui existent déjà près de chez soi, et à s'opposer aux installations de nouvelles antennes-relais.
3. Nous appelons à une prise de conscience du problème de la numérisation en cours de tous les services publics. Un des enjeux de la période d'après-confinement (ou des périodes entre deux confinements ?) sera d'obtenir que des guichets physiques soient encore ou à nouveau disponibles pour les habitants des villes et des campagnes, dans les gares, à la Sécurité sociale, dans les préfectures et autres administrations. Des batailles mériteraient d'être engagées pour la défense du service postal (essentiel par exemple à la circulation d'idées sans numérique) et le maintien d'un service de téléphone fixe, bon marché et indépendant des abonnements à Internet.
11-Rappelons simplement que selon une étude publiée dans le journal scientifique The Lancet en 2017, la pollution de l'eau, de l'air et des sols tue 9 millions de personnes chaque année (https://www.lemonde.fr/pollution/article/2017/10/20/la-pollution-responsable-de-9-millions-de-morts-dans-le-monde-par-an_5203511_16526666.html).
4. Une autre bataille essentielle pour l'avenir de la société est le rejet de l'école numérique. La période critique que nous vivons est mise à profit pour normaliser l'enseignement à distance par Internet, et seule une réaction d'envergure des enseignants et des parents pourra l'empêcher. Malgré toutes les critiques qu'on peut faire de divers points de vue à l'institution scolaire, la période actuelle devrait illustrer aux yeux d'un grand nombre qu'il y a du sens à apprendre à plusieurs et qu'il est précieux pour les enfants d'être au contact d'enseignants en chair et en os.
5. L'économie n'est pas et n'a jamais été à l'arrêt ; les conflits sociaux ne doivent donc pas l'être non plus. Nous soutenons toutes celles et ceux qui se sentent mis en danger, du point de vue de la santé, à leur poste de travail habituel ou dans leurs déplacements. Mais nous attirons aussi l'attention sur les abus et les souffrances dans le cadre du télétravail, à domicile. Certains d'entre nous dénoncent l'informatisation du travail depuis des années ; il est clair que l'extension du télétravail contraint est un processus à endiguer par de nouvelles formes de luttes, de boycott, de retrait.
6. Du point de vue économique, les mois à venir s'annoncent terribles. Un appauvrissement très important des populations est possible, au même titre que des effondrements bancaires

et monétaires. Face à ces périls, il nous faut penser à comment manger et comment cultiver des terres ; comment s'inscrire dans des réseaux d'approvisionnement de proximité, et comment étendre ces possibilités au plus grand nombre ; comment soutenir les agriculteurs qui produisent de la nourriture saine près de chez nous et comment aider d'autres à s'installer. Ce que nous avons dit plus haut explique pourquoi nous pensons que le recours à la technologie de pointe pour faire tout cela n'est pas une solution humaine et pérenne.

7. Enfin, il va nous falloir défendre les moyens de nous rencontrer physiquement, inventer ou retrouver des lieux de discussion publique dans ce contexte difficile où vont se jouer des batailles décisives. Bien sûr, il faudra prévoir des modalités qui prennent en compte les risques de contagion. Mais la vie connectée ne peut durablement se substituer à la vie vécue, et les succédanés de débats par Internet ne remplaceront jamais la présence en chair et en os, le dialogue de vive voix. Chacune et chacun doit réfléchir dès maintenant à la manière dont il est possible de défendre ce droit à la rencontre (réunions d'habitants, assemblées populaires, manifestations), sans lequel aucun droit politique n'est possible, et sans lequel aucun rapport de force, pour quelque lutte que ce soit, ne peut jamais se constituer.

.....

2- Application stop-covid, Dassault et Capgemini concepteurs.

Écrivez à vos parlementaires.

Lettre à tous les parlementaires français au sujet de l'application Stop-COVID, envoyée par les collectifs du vallon de Saint-Affrique et du sud-ouest Aveyron.

Contrairement aux dires du gouvernement, le développement de l'application n'est pas le fait de chercheurs publics de l'INRIA, mais d'entreprises privées. Le PDG de l'INRIA (nommé par le gouvernement) publie une note le 26 avril qui explique que Capgemini est chargé de l'architecture de l'application, et Dassault Systèmes travaille sur le stockage des données. (<https://linsoumission.fr/2020/04/28/tracking-stopcovid-4-etapes-de-la-manipulation-gouvernement/>)

Capgemini est entre autre connu pour avoir fabriqué le logiciel de Gazpar (lui permettant de remonter potentiellement les informations en temps réel continu, soit instantanément comme l'avoue son concepteur <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/CR-Gazpar.pdf> -p.2) et aussi pour avoir validé l'étude de viabilité économique du Linky alors que cette entreprise s'occupait en même temps du développement de compteurs connectés en Amérique du Nord...

Plus de 80 chercheurs de l'INRIA s'opposent à cette application :

Voir leur mise en garde :

<https://attention-stopcovid.fr/>

L'application Stop-covid sera différente de celles utilisées en ces pays, et pour comprendre précisément les risques attachés à une application bluetooth telle qu'envisagée en France, nous vous proposons de lire ce document très argumenté de chercheurs de l'INRIA, de Saclay et de la

Sorbonne, spécialistes en cryptographie, sécurité ou droit des technologies, qui se montrent très critiques quant à une application Bluetooth telle qu'envisagée en France.

Le document de certains de ces chercheurs se nomme "*Le traçage anonyme, un dangereux oxymore*" :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/risques-tracage.pdf>

Le courrier que nous vous proposons pour envoi est une copie de celui écrit par Me Pascal Nakache. Il devra être adapté car les dates du 27 et 28 avril ne sont plus celle où ce projet d'application fut débattu, ce dernier étant remis à une date ultérieure devant la pression parlementaire et citoyenne.

Lire ici le courrier :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/courrier-aux-parlementaires-stop-covid-25-avril-2020.pdf>

Il peut s'accompagner pour plus d'efficacité auprès du parlementaire du document « Le traçage anonyme, un dangereux oxymore ».

.....

3- Nice : le maire demande à ce que Linky serve à surveiller les habitants le temps du confinement.

« Grâce au compteur Linky » le Maire a sollicité Enedis afin de « *vérifier que les résidences secondaires ne soient pas occupées pendant la période de vacance afin de respecter la période de confinement* »

(Nice-Matin 03/04 cité par le Canard Enchaîné du 8 avril 2020.

<https://www.nicematin.com/sante/estrosi-veut-quenedis-verifie-que-les-residences-secondaires-ne-soient-pas-occupees-le-syndicat-reagit-491180>)

Libération explique que cela ne semble pas encore avoir été utilisé, mais confirme l'information :

https://www.liberation.fr/checknews/2020/04/16/le-compteur-linky-est-il-utilise-pour-surveiller-les-residences-secondaires-pendant-le-confinement_1785309

Aussi, le Décret 2016-972 permet de récupérer les données de consommation- sans l'accord des habitants, en cas d'atteinte à la sûreté du réseau et de menace pour la sécurité des personnes.

Ce décret permet donc récupérer la Courbe de Charge dans le cadre du linky, la crise du Coronavirus servant caution.

Selon la CNIL l'analyse d'une courbe de charge paramétrée à un pas de 10 minutes, comme le Décret 2017-948 l'autorise avec accord- dont tout est fait pour l'obtenir, permet : « notamment d'identifier les heures de lever et de coucher, les heures ou périodes d'absence, ou encore, sous certaines conditions, le volume d'eau chaude consommée par jour, le nombre de personnes présentes

dans le logement, etc ».

(<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCnil.dooldAction=rechExpCnil&id=CNILTEXT000026958542&fastReqId=287627783&fastPos=1>

Pour les explications voir : <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/dossier-synth%C3%A8se-Linky-au-18-juin-2018.pdf>).

Voici le décret, nous surlignons :

« Les gestionnaires des réseaux publics de transport ou de distribution d'électricité **sont dispensés de l'obligation de préserver la confidentialité des informations énumérées à l'article R. 111-26** lorsque l'application de dispositions législatives et réglementaires implique nécessairement la communication de tout ou partie de ces informations ou lorsque cette communication est nécessaire au bon accomplissement de leurs missions, **en particulier pour mettre en œuvre les mesures de protection qui s'imposent en cas de menace pour la sécurité des personnes et des biens ou pour la sécurité et la sûreté des réseaux publics** ».

(Article R111-30, modifié par Décret n°2016-972 du 18 juillet 2016 - art. 1

[https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000032916388&cidTexte=LEGITEXT000023983208&dateTexte=20160721)

[idArticle=LEGIARTI000032916388&cidTexte=LEGITEXT000023983208&dateTexte=20160721](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000032916388&cidTexte=LEGITEXT000023983208&dateTexte=20160721))

L'Article R111-26 sus-mentionné

- Modifié par Décret n°2016-972 du 18 juillet 2016 - art. 1

« **4° Les informations relatives aux puissances enregistrées, aux volumes d'énergie consommée ou produite ainsi qu'à la qualité de l'électricité, issues des comptages** mentionnés aux articles L. 321-14 et L. 322-8 ou issues de toutes autres mesures physiques effectuées par les gestionnaires des réseaux concernés sur les ouvrages de raccordement et les installations d'un utilisateur de ces réseaux ; »

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000032916396&cidTexte=LEGITEXT000023983208&dateTexte=20160721>

Communiqué de Stephane Lhomme, président d l'Observatoire du Nucléaire

Coronavirus : le compteur espion Linky permet aux apprentis dictateurs de "fliquer" les citoyens

Lire ici :

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/linky-big-brother-corona.html>

.....

4- Édito du rédacteur en chef du Monde Diplomatique, « Dès maintenant » par Serge Halimi, avril 2020

Résister au capitalisme numérique.

« (...) En ce sens, la crise du coronavirus pourrait constituer une répétition générale qui préfigure la dissolution des derniers foyers de résistance au capitalisme numérique et à l'avènement d'une société sans contact.

À moins que... À moins que des voix, des gestes, des partis, des peuples, des États ne perturbent ce scénario écrit d'avance »

Lire ici :

<https://www.monde-diplomatique.fr/2020/04/HALIMI/61619>

Extraits :

“(…) Corollaire du « Restez chez vous » et de la « distanciation », l'ensemble de nos sociabilités risquent d'être bouleversées par la numérisation accélérée de nos sociétés. L'urgence sanitaire rendra encore plus pressante, ou totalement caduque, la question de savoir s'il est encore possible de vivre sans Internet (2). Chacun doit déjà détenir des papiers d'identité sur lui ; bientôt, un téléphone portable sera non seulement utile, mais requis à des fins de contrôle. Et, puisque les pièces de monnaie et les billets constituent une source potentielle de contamination, les cartes bancaires, devenues garantie de santé publique, permettront que chaque achat soit répertorié, enregistré, archivé. « Crédit social » à la chinoise ou « capitalisme de surveillance », le recul historique du droit inaliénable de ne pas laisser trace de son passage quand on ne transgresse aucune loi s'installe dans nos esprits et dans nos vies sans rencontrer d'autre réaction qu'une sidération immature. Avant le coronavirus, il était déjà devenu impossible de prendre un train sans décliner son état-civil ; utiliser en ligne son compte en banque imposait de faire connaître son numéro de téléphone portable ; se promener garantissait qu'on était filmé. Avec la crise sanitaire, un nouveau pas est franchi. À Paris, des drones surveillent les zones interdites d'accès ; en Corée du Sud, des capteurs alertent les autorités quand la température d'un habitant présente un danger pour la collectivité ; en Pologne, les habitants doivent choisir entre l'installation d'une application de vérification de confinement sur leur portable et des visites inopinées de la police à leur domicile (3). Par temps de catastrophe, de tels dispositifs de surveillance sont plébiscités. Mais ils survivent toujours aux urgences qui les ont enfantés.

Les bouleversements économiques qui se dessinent consolident eux aussi un univers où les libertés se resserrent. Pour éviter toute contamination, des millions de commerces alimentaires, de cafés, de cinémas, de libraires ont fermé dans le monde entier. Ils ne disposent pas de service de livraison à domicile et n'ont pas la chance de vendre des contenus virtuels. La crise passée, combien d'entre eux rouvriront, et dans quel état ? Les affaires seront plus souriantes en revanche pour des géants de la distribution comme Amazon, qui s'apprête à créer des centaines de milliers d'emplois de chauffeur et de manutentionnaire, ou Walmart, qui annonce le recrutement supplémentaire de 150 000 « associés ». Or qui mieux qu'eux connaît nos goûts et nos choix ? En ce sens, la crise du coronavirus pourrait constituer une répétition générale qui préfigure la dissolution des derniers foyers de résistance au capitalisme numérique et à l'avènement d'une société sans contact (4).

À moins que... À moins que des voix, des gestes, des partis, des peuples, des États ne perturbent ce scénario écrit d'avance. Il est courant d'entendre : « La politique, ça ne me concerne pas. » Jusqu'au jour où chacun comprend que ce sont des choix politiques qui ont obligé des médecins à trier les malades qu'ils vont tenter de sauver et ceux qu'ils doivent sacrifier. Nous y sommes.

(...)

Avec le souci d'agir. Dès maintenant. Car, contrairement à ce que le président français a suggéré, il ne s'agit plus d'« interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde ». La réponse est connue : il faut en changer. Dès maintenant (...)

.....

5- « Tous surveillés, 7 milliards de suspects », Arte documentaire, 2019.

<https://www.arte.tv/fr/videos/083310-000-A/tous-surveilles-7-milliards-de-suspects/>

Des caméras de Nice à la répression chinoise des Ouïghours, cette enquête dresse le panorama mondial de l'obsession sécuritaire, avec un constat glaçant : le totalitarisme numérique est pour demain.

Aujourd'hui, plus de 500 millions de caméras sur la planète offrent aux autorités la capacité de nous surveiller, à peu près partout et à chaque instant. Sous couvert de lutte contre le terrorisme ou la criminalité, les grandes puissances se sont lancées dans une dangereuse course aux technologies de surveillance. Dorénavant, l'incroyable perfectionnement de l'intelligence artificielle valide l'idée d'un regard total. Aux États-Unis, les forces de police utilisent la reconnaissance faciale pour identifier les suspects. En Chine, les caméras peuvent repérer les criminels de dos, à leur simple démarche. En France, la police utilise des caméras intelligentes qui analysent les émotions et les comportements des passants. Marquée par l'attentat au camion du 14 juillet 2016, qui a fait 86 morts, et s'est produit en dépit des 2 000 caméras scrutant la ville, Nice se situe désormais à l'avant-garde de l'expérimentation. Le centre de supervision et les zones dédiées à la reconnaissance faciale sont les chevaux de bataille du maire Christian Estrosi, qui veut faire de sa ville une safe city. Comme un virus, l'idéologie du tout sécuritaire se répand à la mesure d'une révolution numérique à la puissance exponentielle. Va-t-elle transformer notre monde en une planète habitée par 7 milliards de suspects ? Quel niveau de surveillance nos libertés individuelles peuvent-elles endurer ?

Dictature 3.0

On le surnomme le "marché de la peur", estimé à 40 milliards de dollars par an. Colossaux, les enjeux de la surveillance intelligente aiguissent les appétits de sociétés prêtes à promouvoir le "modèle Big Brother" pour engranger les plus grands bénéfices. L'enquête internationale de Sylvain Louvet démonte les rouages de cette machine aux innombrables facettes et dévoile la relation incestueuse qui se noue entre les industriels et les pouvoirs publics. En Israël, elle souligne les liens entre l'armée, le Mossad et les start-up technologiques, soupçonnées de tester la reconnaissance faciale aux checkpoints. En France, elle met en lumière l'influence du secteur privé, dans les orientations choisies par le maire de Nice, Christian Estrosi. Aux États-Unis, l'enquête donne la parole à ceux qui dénoncent la faillibilité du logiciel de reconnaissance faciale d'Amazon couplé à un fichage biométrique généralisé. Le documentariste a également réussi à enquêter en Chine, pays où l'obsession sécuritaire est en passe de donner naissance à une nouvelle forme de régime : la dictature 3.0. Arrestations "préventives" arbitraires, mise en place d'un système de notation des citoyens, fichage ADN et persécution systématisée (allant jusqu'à l'apposition d'un QR code sur la porte des appartements) de la minorité musulmane des Ouïghours... L'arsenal de la répression connaît un degré de raffinement inédit dans l'histoire de l'humanité. Un camp du Goulag numérique : telle est la vision du futur dessinée par ce documentaire aussi percutant que glaçant.

.....

6- Procédure « Incendie de Millau » contre le Syndicat d'Énergie Aveyronnais, le second mémoire en réplique est déposé.

Lire ici :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/mémoire-en-réplique-incendie-cada-milau-15042020-1.pdf>

La seconde procédure en justice intentée contre le Syndicat d'Énergie Départemental en Aveyron, concernant l'incendie de Millau de décembre 2018, suit son cours, grâce à l'œuvre de Me JS Boda. Après l'obtention – pour la première fois en France, d'un rapport d'expertise sur les causes de l'incendie de Millau, les requérants déposent un second mémoire en réplique (prévu bien avant le confinement).

Pour des précisions sur les deux procédures en cours (générale et incendie) contre le SIEDA, voir ici : <https://ccaves.org/blog/communiqués-de-presse-procedures-en-justice/>

.....

7- Enedis condamné en Appel : pas de compteur Linky ni « d'électricité sale » pour une personne Electrohypersensible.

Par les avocats de Lexprecia, lire ici en intégralité :

https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/CA-Grenoble_10-mars-2020_Enedis-Linky.pdf

Le 25 juillet 2019, le juge de référés a fait injonction à la société Enedis (extraits) :

- « de n'installer (...) aucun appareil dit « linky » ou autre appareil assimilés ou assimilable à raison de ses caractéristiques
- distribuer à destination de leurs points de livraison une électricité exempte de tout courant porteur en ligne de type « linky » notamment dans les fréquences comprises entre 35 Khz et 95 Khz, y compris en provenance du voisinage des points de livraison objet du différend,
- ne réclamer, faire réclamer, recouvrer, faire recouvrer ou encore bénéficier, y compris par l'intermédiaire d'un tiers, consécutivement au refus de l'installation de l'appareil litigieux, au refus des nouveaux courants porteurs en ligne ou encore à la réalisation de la relève habituelle, nonobstant tout acte contraire dans l'attente d'un règlement du litige au fond, d'aucune somme supplémentaire ».

Le 10 mars 2020 la Cour d'Appel de Grenoble confirme le premier jugement :

« En revanche, compte-tenu de l'intolérance de (...) aux champs électromagnétiques, le principe de précaution impose de ne pas l'exposer à un risque d'aggravation de son état par l'introduction de nouvelles sources, médicalement contre-indiquées.

La méconnaissance de ce principe cause un trouble manifestement illicite qu'il convient de faire cesser par les mesures décidées par le premier juge ».

.....

8- Mise en demeure du Gouvernement par Priartem quant à l'ordonnance de l'État d'urgence permettant de déployer des antennes-relais sans demander aucune autorisation.

Lire ici :

http://wiki.priartem.fr/lib/exe/fetch.php/dossiers:antennes:courrier_au_premier_ministre_-_ordonnance_2020-320_-_vf_20200402_-_site.pdf

Le filaire, plutôt que la téléphonie mobile.

Extraits, nous surlignons :

« Il est constant que les dispositions prises pour le confinement de la population font que la mobilité de nos concitoyens est réduite à sa plus stricte nécessité. **Par voie de conséquence, les accès au réseau se font – ou peuvent se faire – via le réseau fixe, plus robuste selon les termes du président de l'ARCEP.**

Des initiatives et des consignes ont d'ailleurs déjà été données en ce sens par l'ARCEP par exemple, ainsi que par les opérateurs eux-mêmes pour encourager le civisme numérique durant la période de confinement. De l'avis de Cédric O, secrétaire d'Etat au numérique, aucun incident majeur ne serait d'ailleurs à déplorer et la situation ne semble pas occasionner d'inquiétude à court terme, les incidents sur mobile étant traités par la diffusion des consignes précitées.

Par ailleurs, la qualité des communications électroniques peut être notablement améliorée en privilégiant, sur réseau internet fixe, l'utilisation d'un câble ethernet en lieu et place du WIFI, dont la **promotion est inappropriée**. Cette recommandation, qui devrait être mise en priorité, a le mérite d'aller à la fois dans le sens des recommandations de l'ANSES de réduction des expositions aux radiofréquences et d'usage raisonné des technologies radioélectriques et dans le sens du désengorgement du réseau hertzien 4G. Cette mesure contribuerait à réduire l'exposition aux radiofréquences de tous, notamment des publics reconnus comme plus vulnérables aux expositions aux champs électromagnétiques (enfants, personnes âgées, personnes atteintes de maladies chroniques, femmes enceintes, épileptiques). Ces mesures permettraient également d'améliorer les conditions de confinement pour les personnes électrosensibles, subissant les expositions de leurs voisins et les augmentations de puissance des antennes-relais environnantes, sans possibilité de s'en extraire.

(...)

Elle contrevient également aux principes de transparence, de participation du public et d'accès à la justice en matière d'environnement ainsi qu'aux droits des tiers. En pratique, elle ouvre la perspective d'une dérégulation dans les faits des installations radioélectriques sur une période pouvant s'étendre jusqu'à cinq mois, d'autant que pour nombre de modifications, les opérateurs pourront procéder à distance, par voie logicielle (augmentation de puissance par ex.) ou de

télégestion (réazimutage...) en toute discrétion.

1 <https://www.arcep.fr/actualites/les-prises-de-parole/detail/n/confinement-et-evolution-du-traffic-internet-internet-est-un-biencommun-qui-necessite-un-usage-r.html>

2 <https://www.arcep.fr/demarches-et-services/utilisateurs/teletravail-et-connexion-internet.html>

.....

9- Coronavirus, téléphonie mobile et ordonnances - Communiqué de presse Alerte Phone Gate - CRIIREM - Robin des Toits, 30 mars 2020

Corona virus : en marge de la pandémie le Gouvernement, par l'ordonnance n° 2020-320 du 25 mars 2020, suscite de graves questions relatives à la santé publique.

https://www.robindestoits.org/Coronavirus-telephonie-mobile-et-ordonnances-communique-de-presse-Alerte-Phone-Gate-CRIIREM-Robin-des-Toits_a2888.html

« (...) Par cette ordonnance, le gouvernement porte le coup de grâce à la loi 2015-136 du 9 février 2015 dite loi Abeille, "relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques".

Nos expériences jusqu'à un passé récent ont montré qu'il était quasiment impossible de faire retirer une antenne-relais installée. Nous ne croyons donc pas à l'affirmation du caractère temporaire de celles-ci.

Nous attendons du gouvernement qu'il s'explique clairement sur les liens entre une telle ordonnance et ses volontés récentes et répétées quant au déploiement de la 4G+ et de la 5G. Le gouvernement chinois ne vient-il pas dans le même temps, selon l'agence de Presse Reuters, d'annoncer, pour lutter contre le Covid-19, une accélération du déploiement d'antennes-relais 5G pour atteindre les 600 000 à la fin de l'année 2020 (...) »

.....

10- Facebook contre les lieux publics

Article du Monde Diplomatique, avril 2019, Eric Klinenberg

Lire ici :

<https://www.monde-diplomatique.fr/2019/04/KLINENBERG/59722>

Extraits :

« Signe d'une puissance incontrôlée, Amazon a mis en concurrence les villes américaines pour l'accueil de son deuxième siège — et des emplois correspondants — en échange d'exonérations d'impôts. Là où passe l'industrie numérique, les services publics trépassent. Ils sont remplacés par des plates-formes en ligne dont les fondateurs prétendent fallacieusement œuvrer pour le bien commun.

(...) La priorité des multinationales de la Silicon Valley n'est pas d'inciter les gens à s'aventurer dans l'univers des rencontres physiques, mais de les pousser à rester derrière leur écran. Or, pour nouer des liens susceptibles d'aboutir à des rapports de confiance et de reconstruire la société, il faut des interactions dans des lieux concrets — et pas seulement des pokes (apostrophes numériques) et des «j'aime» échangés avec des «amis» en ligne.

(...) Alors que nos interactions sans fin avec des écrans menacent d'éclipser les moments que nous partageons avec d'autres personnes bien réelles, des communautés partout dans le monde dénoncent les limites de la vie en ligne. Et redécouvrent le goût des maisons du peuple où l'on peut encore se retrouver.

.....

11- La génération des printemps arabes a t'elle été favorisée par internet ?

«Une génération facebook » ?

Le penser est un biais occidental.

France culture, émission du 2 mars 2020 « Que veut la génération du printemps arabe ? » Le temps du débat.

<https://www.franceculture.fr/emissions/le-temps-du-debat/le-temps-du-debat-emission-du-lundi-02-mars-2020>

Manon-Nour Tannous explique que les révoltes en Syrie sont, en partie, le fait d'une génération d'âge qui "n'a connu que les Assad au pouvoir, puisqu'ils sont arrivés dans les années 1970, et qui ont une socialisation différente de celle de leurs parents car ils ont accès aux chaînes satellitaires à la fin des années 1990 puis à Internet".

Cependant, elle considère qu'il y a un "biais occidental" à vouloir voir dans les protagonistes de la révolution en Syrie des *"individus qui ressemblaient à notre idéal occidental : donc des jeunes, branchés, technophiles si possibles anglophones. (Ce biais) nous ramenait à quelque chose de connu et de rassurant dans un bouleversement qui par définition était inquiétant pour les chancelleries occidentales"*.

Elle précise que "le lien n'est pas forcément évident entre les lieux de soulèvements et la connexion de ces régions. [...] On a beaucoup parlé de génération Facebook ou de génération 2.0 mais c'est sans doute une image déformée de la réalité".

(...)

En effet, la transmission entre les générations se fait par le biais de l'art, et en particulier de la musique. Lors des révolutions de 2011-2012 en Egypte, "un mouvement des jeunes, entre quinze et vingt ans, des bidonvilles du Caire, chantaient des chansons très controversées" inspirées du poète égyptien Ahmed Fouad Negm (1929-2013).

Un combat n'annule pas forcément celui qui a eu lieu les années précédentes. Jean-François Sirinelli parlait pour Mai 68 de "génération palimpseste", c'est à dire une génération qui réécrit ses luttes sur celles des anciens. Manon-Nour Tannous

(...)

Une rupture dans les modes d'action ? Des printemps sans leader et sans arme

D'après Manon-Nour Tanous, l'une des caractéristiques principales du mouvement de 2011, et qui en fait sa "richesse", c'est sa capacité d'être "sans leader, sans personnalité charismatique, sans volonté de remplacer les dirigeants par d'autres. C'est vraiment un changement de pensée des mouvements par le bas que les chancelleries occidentales ont eu beaucoup de mal à considérer, car il est beaucoup plus confortable de parier sur une nouvelle personnalité que de parier sur un mouvement sans leader".

Manon-Nour Tannous est politologue, maître de conférences à l'Université de Reims, enseignante à Sciences Po et chercheure associée au Centre Thucydide (Université Paris II) et au Collège de France (chaire d'histoire contemporaine du monde arabe)

.....

12- 5G : le Nigéria et la Suisse- avec des RIC, freinent le déploiement.

Nigéria : aucune licence délivrée pour le réseau 5G au Nigéria (premier pays africain) : *"notre désir de progrès technologique ne se fera jamais au détriment de la santé et du bien-être de nos citoyens (...) nous prendrons plutôt une décision éclairée sur la 5G après avoir dûment consulté les experts et le public* » (Dr Pantami, Ministre de l'économie numérique et des télécommunications).

Lire ici :

<http://stoplinkymtp.over-blog.com/2020/04/aucune-licence-delivree-pour-le-reseau-5g-au-nigeria.html>

Suisse : 3 Référendum d'Initiative Citoyenne sur le point d'aboutir :

<https://www.jrseco.com/fr/combat-david-et-goliath-en-suisse-en-raison-des-risques-sanitaires-du-deploiement-5g/>

Voir aussi cet article du Monde :

« Téléphonie mobile : la Suisse freine le déploiement de la 5G »

La contestation populaire prend de l'ampleur dans la Confédération, second pays – après la Corée du Sud – à adopter cette technologie. Berne a fait un premier pas en direction des opposants en reportant indéfiniment ses directives en attendant de mieux mesurer les effets réels de la 5G .

<https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/02/17/telephonie-mobile-la-suisse-freine-le->

.....

13 - LA 5G, INFRASTRUCTURE LOGIQUE D'INTERNET

« La 5G esquisse une transformation de la majorité des infrastructures de production et de circulation »

paru dans lundimatin, le 27 avril 2020

<https://lundi.am/La-5G-infrastructure-logique-d-internet>

(...)

Depuis déjà plusieurs années, les autorités scientifiques (« ceux qui savent » comme dirait Macron) dénie systématiquement toute preuve de la dangerosité des ondes électromagnétiques, transmises par les ondes wifi et les téléphones mobile. Les électro-sensibles sont traités comme des hurluberlus par toutes les autorités en place (on peut se souvenir du traitement médiatique réservé à l'opposition aux compteurs linky). Sans entrer ici dans ce débat, bien qu'il y ait beaucoup à dire sur la dangerosité des ondes, il faut souligner que ceux qui attaquent actuellement la 5G ont mille fois raison. Dans ses effets, dans les opérations qu'elle va produire sur le monde, l'arrivée de la 5G ne manque pas non plus de faire écho et d'autoriser les analogies avec la pandémie actuelle. De fait, le confinement généralisé accroît l'importance des réseaux numériques, dont la 5G se veut l'avenir. La 5G sera aussi mondiale que le virus. Pourquoi ?

(...)

« *Nous travaillons sur la sensibilité des objets au contexte de l'utilisateur, le contexte awareness* », résume-t-il avant de se lancer dans un cours magistral, feutres de couleur en main devant un tableau blanc. « *L'objet pourra anticiper certaines actions de la personne et les faire à sa place, comme réserver un mode de transport avant un rendez-vous inscrit dans son agenda.* » Dans le monde idéal de cet amateur de bonnes tables et de fêtes branchées, la technologie n'aura pas disparu au sens propre, mais on n'y pensera plus [16].

Rand Hindi, entrepreneur récompensé et créateur français de start-ups en intelligence artificielle, qui dit vouloir 'faire disparaître les technologies'.

https://www.lemonde.fr/festival/article/2015/07/22/rand-hindi-l-homme-qui-veut-faire-disparaitre-les-technologies_4693695_4415198.html

Face à la 5G, sans rien lâcher sur la dangerosité des ondes, il s'agit tout autant de ne pas les laisser réduire les enjeux à des questions d'évaluation des dangers sur la santé. (...) L'absence de connexion, dans le désert ou ailleurs, importe bien plus que des antennes. Si la 5G, telle que prévue et exposée ici, est encore loin d'être au point, il faut sans aucun doute participer à provoquer l'échec de son installation.

.....

14-

5G : le ciel étoilé volé par les industriels.

Entretien avec le Président de la Société astronomique de Montpellier et Président de l'Observatoire des Cévennes, Jean-Marie Lopez.

**A quoi va ressembler le ciel étoilé avec 50 000 satellites 5 G ?
par le collectif de Montpellier. 50 000 vues.**

- 400 satellites visibles, comme des étoiles mouvantes, en permanence dans le ciel où que ce soit dans le monde
- Des observations astronomiques mis en danger par des rayures permanentes

Voir ici :

<https://www.youtube.com/watch?v=OBgtngREn-s&feature=youtu.be>

.....

15- Plus de 1500 astronomes (le 04 fév. 2020) appellent à stopper urgemment le lancement des satellites 5G

<http://stoplinkymtp.over-blog.com/2020/01/appel-de-166-astronomes-le-14-janv.2020-a-stopper-urgemment-le-lancement-des-satellites-5g.html>

À moyen et long terme, cela diminuera considérablement notre vue de l'Univers, créera plus de débris spatiaux et privera l'humanité d'une vue sans tache sur le ciel nocturne. Il a été calculé que la plupart de ces satellites seront visibles à l'œil nu (avec une luminosité comprise entre la 3ème et la 7ème magnitude, atteignant la luminosité des étoiles dans la constellation de la Petite Ourse (il n'y a que 172 étoiles dans le ciel entier dépassant la luminosité attendue des satellites Starlink, en particulier dans la période après le coucher et avant le lever du soleil). Ainsi, avec les satellites 50k, la «normalité» sera un ciel encombré d'objets artificiels (chaque degré carré du ciel aura un satellite s'y déplaçant lentement tout au long d'une nuit d'observation.

Ce n'est pas seulement les observations avec des télescopes à champ large qui seront détériorées (par exemple LSST [2] ou VST [3] ou Pan-STARRS [4],...), mais également les expositions profondes / longues avec des installations de petit champ qui le seront inévitablement aussi, voir photo et [7].

(...)

Pour aggraver la situation, avec le développement technologique actuel, la densité prévue

d'émetteurs radiofréquences est impossible à envisager. En plus des millions de nouvelles stations de base de points d'accès sans fil commerciaux sur Terre directement connectées aux environ 50 000 nouveaux satellites dans l'espace, produiront au moins 200 milliards de nouveaux objets de transmission, selon les estimations, dans le cadre de l'Internet des objets (IoT) d'ici 2020-2022, et mille milliards d'objets quelques années plus tard. Un si grand nombre d'émissions radioélectriques pourrait rendre impossible la radioastronomie stations au sol sans une réelle protection fournie des zones de sécurité dans les pays où sont implantées des installations de radioastronomie. Nous souhaitons éviter que le développement technologique sans régulation sérieuse ne transforme la pratique de la radioastronomie en une science disparue.

.....

16- Le projet Starlink d'Elon Musk menace la recherche astronomique
« Si ces projets se concrétisent, même partiellement, le ciel tel que nous le connaissons disparaîtra »

Le Monde, 6 FÉVRIER 2020 PAR GUILLAUME CANNAT

<https://www.lemonde.fr/blog/autourduciel/2020/02/06/le-projet-starlink-delon-musk-menace-la-recherche-astronomique/>

(...) Mais les projets de constellations de satellites de télécommunication comme Starlink de SpaceX sont d'une nature très différente. Leur principe de fonctionnement est de saturer l'espace proche – entre 340 et 1 200 km d'altitude – de milliers de satellites pour assurer une couverture globale de notre planète

(...)

La première phase de déploiement de Starlink prévoit le lancement d'ici à 2021 de près de 1 600 satellites qui se répartiront sur 72 orbites à 550 km d'altitude. Avec le lancement du 29 janvier 2020, il y en a déjà 240 en orbite et SpaceX prévoit d'augmenter la cadence avec, à terme, un rythme de 180 nouveaux satellites par mois en moyenne jusqu'en 2025 pour la mise en orbite de 12 000 satellites ; un total qui pourrait être porté à plus de 42 000 durant les années suivantes ! En quelques mois à peine, le nombre total de satellites opérationnels autour de notre planète va donc doubler et, en quelques années, il pourrait être décuplé car l'entreprise d'Elon Musk n'est pas la seule sur le créneau. OneWeb (Royaume-Uni) a déjà lancé en 2019 les premiers éléments d'une constellation de 5 260 satellites et les suivants arrivent, Amazon annonce plus de 3 200 satellites pour son projet Kuiper à partir de 2021, Lynk et Facebook parlent de milliers de satellites entre 2021 et 2023, et ce décompte n'intègre même pas les projets de la Chine, de la Russie ou de la Corée du Sud.

(...)

Avec des dizaines de milliers de satellites circulant sur des orbites basses un rapide calcul montre en effet qu'il y en aurait des centaines potentiellement visibles en permanence de chaque point du globe (hors régions polaires). En ville ou sous un ciel éclairci par la pollution lumineuse, seuls les satellites les plus proches et donc les plus brillants seraient perceptibles à l'œil nu chaque nuit, mais un observateur situé sous un ciel sombre pourrait assister à un véritable défilé de lumières artificielles

(...)

Le plus exaspérant dans tout cela, c'est que quelques compagnies peuvent décider de déposséder l'humanité de la possibilité d'admirer et de comprendre l'Univers apparemment en toute légalité. Chaque mois ou presque, les organismes chargés de réguler l'accès à l'espace et l'attribution des fréquences radio des satellites – International Telecommunication Union et Federal Communications Commission – autorisent actuellement des centaines voire des milliers de nouveaux lancements parce que les entreprises qui en font la demande respectent les règles qu'on leur impose. Le problème est que ces règles ont été créées à une époque où l'on pensait lancer au mieux quelques dizaines de satellites par an et qu'elles ne sont manifestement plus adaptées à la réalité d'un marché en croissance exponentielle

(...)

Dégâts pour les astronomes qui pourrait rapidement perdre la possibilité de mener à bien de grandes campagnes de recherches au niveau mondial comme celle, par exemple, qui a permis de publier récemment la première image d'un trou noir supermassif dans une autre galaxie à partir d'observations radio extrêmement longues et délicates que des interférences trop nombreuses condamneraient. Sans parler des pertes financières conséquentes pour les pays qui ont investi des milliards d'euros ou de dollars dans la construction d'observatoires et d'instruments exceptionnels dont l'utilisation deviendra problématique ou impossible. Dégâts également, même s'ils sont plus difficiles à quantifier, pour la perte du lien intellectuel et émotionnel qui unit l'humanité au cosmos et qui nous permet de concevoir notre place dans l'Univers et de prendre conscience des limites de notre planète à l'heure où l'équilibre de celle-ci n'a jamais été autant menacé.

.....

17- Pétition contre les satellites 5G américains Starlink

50 000 satellites à termes, voir article au dessus.

En Aveyron plusieurs personnes ont vu s 19 points lumineux « à basse altitude » (340 à 1200 Km contre 36 000 Km pour les satellites internet actuel) passant en file indienne rapidement dans le ciel. Il n' y a ni beauté, ni fascination possible, le ciel étoilé en est véritablement gâché.

400 de ces points lumineux devraient à terme, visibles en tout point du globe ,si rien n'est fait contre, voler le ciel étoilé.

<https://www.change.org/p/stop-spacex-starlink-from-spoiling-outer-space-for-humanity>

Cordialement.